Ecole Belge Burundi ASBL
BP 591 Bujumbura – BURUNDI
Secrétariat central : (+257) 22 22 45 91 Section Administration : (+257) 22 27 71 92
Section Fondamentale : (+257) 22 22 97 80 Section Secondaire : (+257) 22 22 82 19
Direction Générale : (+257) 22 28 09 81
info@ecolebelgeburundi.org www.ebburundi.org

Modalités financières 2024-2025

L'EBB est une école privée dispensant un enseignement d'excellence aux élèves qui la fréquentent. Cet enseignement est basé sur les programmes en vigueur en Belgique francophone et géré par Wallonie-Bruxelles Enseignement (www.wbe.be). En tant qu'entité privée à but non lucratif (ASBL), le financement de l'école se fait presqu'exclusivement par la perception d'un minerval. Celui-ci sert à couvrir les charges relatives au bon fonctionnement de l'établissement. Les comptes sont audités et constamment vérifiés par la Commission Finances du CE (Comité Exécutif) composé de parents.

Frais de scolarisation par trimestre		Frais de scolarisation par année (3 trimestres)	
Prématernelle	553 €	Prématernelle	1 659 €
Maternelle	916 €	Maternelle	2 748 €
Primaire	1 132 €	Primaire	3 396 €
Secondaire inférieur	1 368 €	Secondaire inférieur	4 104 €
Secondaire supérieur	1 603 €	Secondaire supérieur	4 809 €

Au début de chaque trimestre une facture est remise via le cartable de votre enfant. Un délai de 14 jours est donné pour payer le montant fixé soit en euros (la totalité – option 1), soit partiellement en BIF et partiellement en euros. (Option 2) :

Modalités financières - Total Annuel (payable en 3 trimestre)			
	Frais scolaires annuel (en euros)	EBB 2024-2025 (Partie Payable en Euros) - option 2	EBB 2024-2025 (Payable en BIF)
Prématernelle	1 659 €	498 €	1 161 €
Maternelle	2 748 €	824 €	1 924 €
Primaire (1-6)	3 396 €	1 019 €	2 377 €
Secondaire Inférieur (S1 à S3)	4 104 €	1 231 €	2 873 €
Secondaire Supérieur (S4 à S6)	4 809 €	1 443 €	3 366 €
Facilités de payement en Euros ou BIF	100,0%	30%	70%
	(Option 1)	(Option 2)	

Le second enfant par famille aura droit à une réduction de 5%. Les troisièmes enfants (et suivants) de 10%.

Ecole Belge Burundi ASBL
BP 591 Bujumbura – BURUNDI
Secrétariat central : (+257) 22 22 45 91 Section Administration : (+257) 22 27 71 92
Section Fondamentale : (+257) 22 22 97 80 Section Secondaire : (+257) 22 22 82 19
Direction Générale : (+257) 22 28 09 81
info@ecolebelgeburundi.org www.ebburundi.org

Attention : Les retards de paiement du minerval mettent en péril la stabilité financière de l'établissement. Passé le délai indiqué, une indemnité de 5% sera ajoutée et accumulée par mois de retard. (chaque fois 5%)

Autres Frais :

Un droit d'inscription de 200 € est dû (**une seule fois pour toute la scolarité à l'EBB**) pour les nouveaux élèves pour soutenir la politique d'infrastructure et participer aux équipements de l'école.

Un acompte de 150,00€ est réclamé pour toute réinscription d'élève de l'EBB (élève inscrit durant l'année scolaire 2024-2025) et sera déduit du paiement du premier trimestre de fréquentation de l'établissement par l'élève. Il ne s'agit donc pas de frais d'inscription.

Les comptes de l'EBB :

ING (Belgique) : IBAN: BE08 3630 7435 7513 (EUR). Code swift: BBRUBEBB ou
Ecobank (Burundi) : 38125019145 (EUR)

Merci de ne pas oublier d'indiquer le NOM de l'enfant en communication.

Pour toute information ou précision sur votre facture, les frais de scolarité à l'EBB,

Merci de contacter Monia DUSHIME (Secrétaire Comptable de l'EBB) au (+257) 22 45 91 moniagwladys.dushime@ecolebelgeburundi.org

Ou Concilie NZEYIMANA (Directeur Administratif et Financier a.i) au (+257) 22 38 34 concilie.nzeyimana@ecolebelgeburundi.org